

TU POURRAIS GAGNER 500 \$ POUR LE PROGRAMME DE MUSIQUE DE TON ÉCOLE.



L'Association des professeurs de musique du Nouveau-Brunswick souhaite contribuer pour 500 \$ au programme de musique d'une école afin de lui permettre de réaliser un projet qui lui tient à cœur.

TA PROPOSITION

À toi de choisir la façon de soumettre ta proposition de projet. Tu pourrais :

- Composer une chanson originale
- Préparer une vidéo
- Présenter une œuvre d'art
- Enregistrer un rap
- Écrire un poème
- Ou exploiter une autre idée originale.

Les propositions seront évaluées, entre autres critères, selon les besoins du programme de musique de ton école, l'originalité du projet, le nombre d'élèves y participant et l'incidence qu'il aura sur la collectivité.

LES DÉLAIS

1^{er} novembre 2012

Date limite pour soumettre tes propositions à scholarships@nbrmta.ca.

28 novembre 2012

L'Association de professeurs de musique du Nouveau-Brunswick communiquera avec l'école ayant proposé le projet gagnant.

15 mai 2013

Date limite pour réaliser le projet et soumettre un rapport final à l'Association des professeurs de musique du Nouveau-Brunswick, après quoi un représentant ou une représentante de l'Association se rendra à l'école gagnante pour lui remettre un chèque de 500 \$.

TON PROJET

- La salle de musique de ton école a-t-elle besoin d'un aménagement?
- Les membres de ton harmonie ou de la chorale souhaitent-ils acheter des uniformes?
- Doit-on remplacer quelques instruments?
- Il serait intéressant d'acheter de nouvelles partitions, n'est-ce pas?
- La chorale de ton école a-t-elle une chance exceptionnelle de participer à un atelier ou de se produire en concert?
- Tu as peut-être un autre projet à cœur...

Fais-nous le savoir.

Suis ton inspiration
et fais-nous parvenir ta proposition
d'ici le 1^{er} novembre 2012.

